

*Pour diffusion immédiate*

## **Chaleur accablante**

### **La Direction de santé publique demande la collaboration des municipalités**

Trois-Rivières, le 7 juillet 2010 - Rappelant que les vagues de chaleur peuvent avoir des impacts sur la santé de la population, la Direction de santé publique demande la collaboration des municipalités de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Le message du directeur de santé publique aux municipalités propose un certain nombre d'actions préventives qui visent essentiellement à offrir aux citoyens des moyens de se garder au frais et d'avoir accès à diverses sources d'eau potable.

Des exemples de mesures suggérées :

- Ouvrir l'accès et prolonger les heures d'ouverture aux édifices climatisés de la municipalité (ex. : bibliothèque, centre communautaire) ;
- Prolonger les heures d'ouverture des piscines ;
- S'assurer que les jeux d'eau de la municipalité sont en opération ;
- S'assurer que les buvettes, fontaines et autres abreuvoirs sont en fonction, tant dans les parcs que dans les édifices municipaux ;
- Permettre l'accès gratuit aux piscines municipales durant l'épisode de chaleur accablante ;
- Ouvrir des points de distribution d'eau potable dans des espaces publics (ex. : parc) ;
- Porter une attention particulière aux enfants dans les camps de jour :
  - inciter les enfants à boire beaucoup de liquide, que ce soit de l'eau ou des boissons pour sportifs ;
  - remplacer les activités physiques par des activités calmes, à l'ombre ou dans un endroit climatisé.

Rappelons que les personnes les plus vulnérables en situation de chaleur accablante sont les personnes âgées, les personnes vivant seules, les personnes atteintes de maladies chroniques, les nourrissons et les jeunes enfants.

Pour en savoir plus sur la chaleur accablante, le public est invité à consulter le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec :

<http://www.agencesss04.qc.ca/sante-publique/environnement/cce-chaleur-accablante.html>

... / 2



**Source :** Maude-Amie Tremblay  
Conseillère en santé et environnement  
Agence de la santé et des services sociaux  
de la Mauricie et du Centre-du-Québec

**Pour information :** René Lord  
Conseiller en communication  
Tél. : 819 693-3636